



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**   
DIRECTION RÉGIONALE  
**CENTRE-VAL DE LOIRE**



P. 3

Les enjeux biodiversité sur le territoire et 5 missions de l'OFB

P. 4

Le mot du directeur régional

P. 5

Implantation de l'Office français de la biodiversité en Centre-Val de Loire

P. 6

Organigramme

P. 7

Connaissance, recherche et expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

P. 9

Police de l'environnement et police sanitaire de la faune sauvage

P. 12

Appui aux acteurs et mobilisation des territoires

P. 15

Fonctions Supports

# Les enjeux de biodiversité en Centre-Val de Loire et les 5 missions de l'OFB

Bordée par le piémont du Massif Central au Sud, le Bassin Parisien au Nord, le Perche et l'Anjou à l'Ouest, la région Centre-Val de Loire présente une grande diversité de milieux naturels et cultivés.

L'identité du Centre-Val de Loire est marquée par les cours d'eau qui sillonnent le territoire et rejoignent la Loire. Ils sont autant de voies de migration pour les poissons migrateurs quittant la mer et remontant les cours d'eau en quête de zones de croissance ou de reproduction comme l'anguille, l'aloise ou le saumon atlantique. La préservation d'un certain caractère sauvage de la Loire et de l'Allier sur des centaines de kilomètres permet encore au saumon de rejoindre ses frayères au cœur de l'Auvergne. En chemin, ces espèces passeront au large des bancs de sables et grèves où nichent des oiseaux migrateurs à même le sable, comme les sternes pierregarin ou les mouettes mélanocéphales ou au fond de terriers comme le coloré guêpier d'Europe ou les joyeuses hirondelles de rivage, autant d'espèces vulnérables au dérangement par les activités de loisirs nautiques ou aux fluctuations imprévisibles du niveau des cours d'eau dans le contexte de changement climatique.

Lorsque peupliers noirs, saules, frênes ou érables prennent racine sur les îles et les grèves, ce sont d'autres bâtisseurs qui s'y installent, les castors. Autrefois disparus du bassin de la Loire, les populations de castors se sont largement reconstituées depuis des lâchers à Blois dans les années 70. Pour maintenir immergée l'entrée de leurs terriers huttes, ils construisent des barrages de branches en travers des cours d'eau, constituant ainsi des zones humides, et abattent certains arbres des rives pour se nourrir de leur écorce, ce qui peut occasionner des tensions avec les habitants riverains et les populteurs. Ce remue-ménage, souvent nocturne, n'est pas de nature à perturber les allers et venues des couples de balbuzard pêcheur, un grand rapace diurne et piscivore, qui a lui aussi connu une forte raréfaction au cours du XX<sup>ème</sup> siècle et se reproduit à nouveau dans la région depuis le milieu des années 80. Constituant un lourd nid de branches au sommet d'un arbre, la proximité de vastes massifs forestiers en bord de Loire a contribué depuis à la reconstitution de populations nicheuses à partir de la forêt d'Orléans, la plus grande forêt domaniale de France. La présence du balbuzard y est attentivement prise en compte dans la gestion forestière.

Les forêts couvrent un quart de la région, avec à la fois d'anciennes forêts royales et leurs chênaies centenaires mais également des forêts plus jeunes comme en Sologne, où les milieux ouverts et les landes ont laissé la place à des forêts mixtes de feuillus et de résineux sur d'immenses superficies. Elles abritent des espèces typiques, comme les coléoptères saproxyliques, le chat forestier ou la cigogne noire, mais comportent également des zones humides et des mares forestières, ces dernières constituant autant de sites de reproduction du pélobate brun ou du triton crêté. Les populations de cerfs, chevreuils et sangliers se sont largement reconstituées depuis le milieu du siècle

dernier. Cette abondance fait de la région un territoire de chasse très prisé mais avec un impact de plus en plus notable sur la régénération de la forêt et les cultures agricoles riveraines. L'expansion des ongulés à l'échelle européenne a contribué au développement du loup, qui colonise de nouveaux territoires à partir de l'arc alpin. Depuis une première observation dans le Loiret en 2018, un à deux loups en phase de dispersion sont observés tous les ans, de passage dans la région.

En Sologne, les forêts sont ponctuées de plusieurs milliers d'étangs, ce qui constitue, avec les quelque trois mille étangs de la Brenne, des haltes migratoires majeures pour les oiseaux migrateurs et des milieux de vie pour un grand nombre d'espèces aquatiques. Façonnés pour l'activité piscicole, les étangs accueillent des espèces variées d'oiseaux nicheurs ou migrateurs comme la guifette Moustac, attirée par les végétaux flottants, ou le rare butor étoilé, nichant dans les roselières mais également une espèce de tortue aquatique, la cistude d'Europe. La déprise piscicole en Sologne s'accompagne de la fermeture de ces milieux et de la raréfaction d'espèces inféodées aux roselières et aux herbiers aquatiques. Aussi, certains gestionnaires d'étangs et chasseurs mènent des travaux pour enrayer cette dynamique en rouvrant les milieux.

L'entretien de milieux ouverts est également une préoccupation constante des conservateurs d'espaces naturels et gestionnaires d'aires protégées, notamment en matière de pelouses, en mobilisant du pâturage extensif pour conserver ces habitats d'intérêt européen et les insectes qui y sont inféodés comme l'hespérie, de l'alchémille (un papillon) ou le criquet des grouettes. Le pâturage est également au cœur des paysages de prairies et de bocage qui occupent 6% du territoire, en majorité dans les têtes de bassin versant où l'on trouve encore des cours d'eau frais et purs, habitat de l'écrevisse à pieds blancs ou encore d'une libellule rare, le gomphe serpent. Dans ces zones, les prairies régressent au profit des grandes cultures, qui couvrent largement la région.

Les plaines agricoles sont en effet une composante forte de l'identité régionale avec la plus emblématique, la plaine de Beauce. Les champs cultivés abritent un cortège spécifique d'espèces inféodées aux milieux ouverts, qui parfois nichent à même le sol dans les champs, comme les busards cendrés ou Saint Martin ou la très menacée outarde canepetière. Les actions préventives, avec l'appui des agriculteurs, sont alors essentielles pour localiser les nids avant le passage des moissonneuses. Les pratiques agroécologiques, comme le maintien de bordures de champ fonctionnelles ou l'implantation de bandes fleuries, ont une responsabilité particulière dans la préservation des insectes et de ceux qui s'en nourrissent comme la perdrix grise, aujourd'hui en fort déclin.

Les agents de l'OFB interviennent dans l'ensemble de ces milieux, en interaction quotidienne avec ceux qui les parcourent, les façonnent et en vivent, par leurs missions de police de l'environnement, de connaissance des espèces et des milieux et de mobilisation de la société.

# LE MOT DU DIRECTEUR RÉGIONAL



Jean-Noël Rieffel

L'année 2022 aura été marquée par une sécheresse historique, d'une ampleur et d'une durée exceptionnelles. J'ai encore en tête cette température de la Loire avoisinant les 31 degrés au cœur de l'été à Orléans. Les baisses de débits, l'élévation des températures et les assecs précoces et prolongés ont eu des impacts importants sur les écosystèmes terrestre et aquatique. Les milieux aquatiques ont souffert d'une fragmentation et d'une perte d'habitats impactant la continuité écologique, d'une augmentation de la température de l'eau, d'une altération de la qualité de l'eau par diminution de la dilution des polluants et de la concentration en oxygène dissous, du développement excessif d'algues et de végétation, de la prolifération d'espèces exotiques envahissantes, du développement de cyanobactéries et d'agents pathogènes, de la mortalité de poissons et d'écrevisses.

Les équipes territoriales de la direction régionale se sont fortement mobilisées tout au long de cette crise, et ce, à plus d'un titre :

- En suivant d'avril à novembre le niveau des cours d'eaux en tête de bassin versant à travers le réseau ONDE,
- En assurant la concertation au sein des cellules départementales de l'eau,
- En contrôlant l'application des mesures de restrictions des arrêtés cadre sécheresse auprès de l'ensemble des usagers de l'eau, soit plus de 500 contrôles sur les 2 400 contrôles réalisés en région toutes thématiques confondues,
- En assurant la remontée d'information aux différentes échelles (départementale, régionale, de bassin, nationale) et en alimentant les cellules de crise et notamment la cellule interministérielle,
- En communiquant et sensibilisant sans relâche les usagers de l'eau (collectivités territoriales, agriculteurs, citoyens, entreprises, etc...).

L'année 2022 aura également permis à la direction régionale d'accueillir le laboratoire d'hydrobiologie, ses forces vives et leur expertise sur les macrophytes, macro-invertébrés et diatomées. A présent, l'OFB dispose de compétences sur l'ensemble des taxons qui concernent les milieux aquatiques, ce qui vient étoffer ses missions de connaissance qui irriguent

toutes les autres missions (police, appui aux politiques publiques, mobilisation des acteurs). C'est une nouvelle pierre importante à notre édifice.

L'OFB s'inscrit au cœur d'un écosystème de partenaires, avec lesquels nous travaillons quotidiennement sur la préservation de la biodiversité. Ces collectivités, entreprises, gestionnaires d'espaces protégés, associations de protection de la nature, agriculteurs, forestiers, chasseurs, services de l'Etat et établissements publics (Agence de l'Eau Loire- Bretagne, ONF, etc..). Ils sont indispensables à la réussite de nos actions. Je tiens ici à les remercier.

Nous avons également la chance en région Centre-Val de Loire de pouvoir bénéficier du rayonnement de l'ARB, que la direction régionale de l'OFB cofinance et copilote au côté du Conseil Régional. Cette Agence emmène avec elle un collectif de partenaires pour agir ensemble et collectivement en synergie pour la biodiversité.

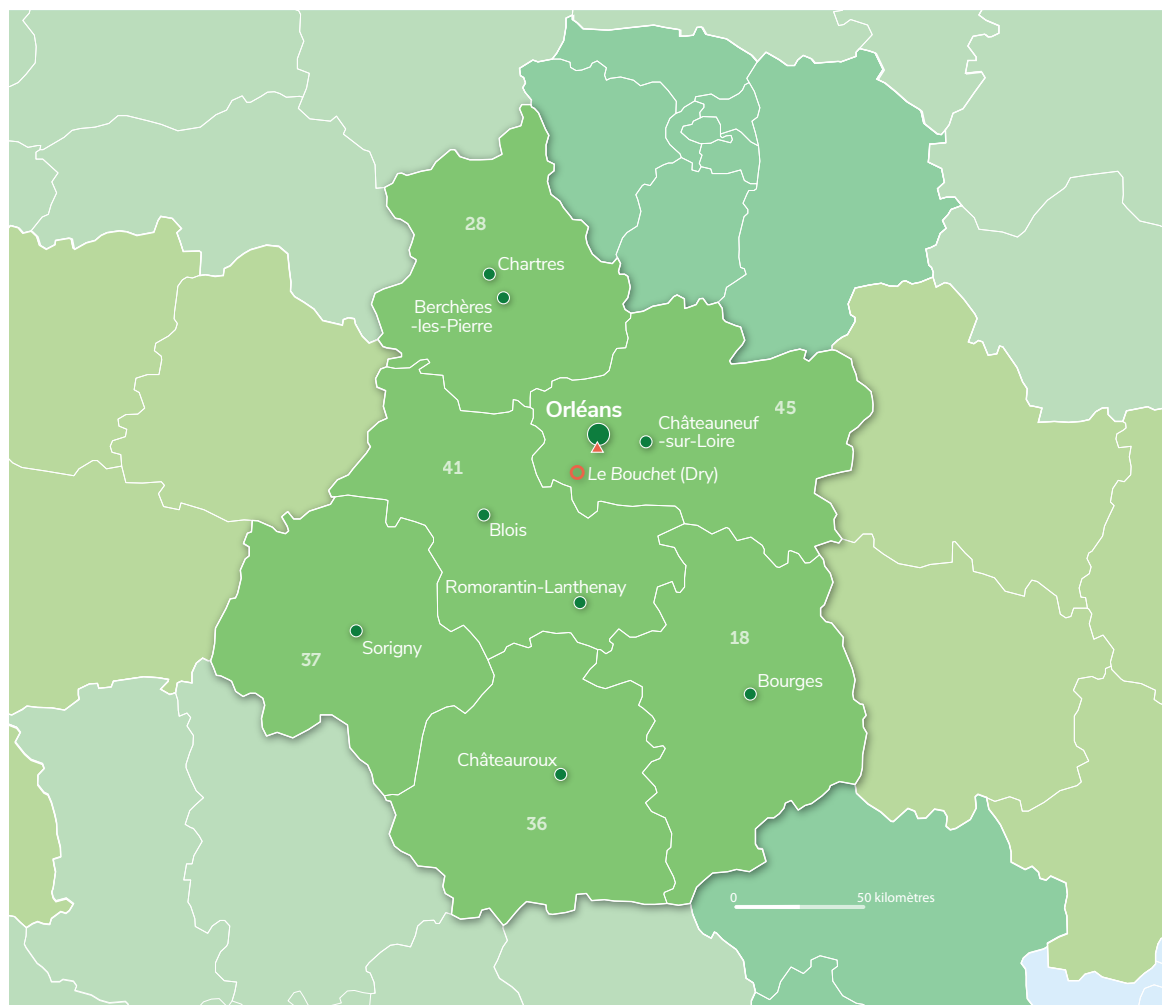
En matière de mobilisation, l'année 2022 aura été vectrice de belles dynamiques événementielles associant les échelons régionaux et départementaux à travers les journées du patrimoine, le printemps de l'écologie, la fête de la Sange, la première édition du festival photo nature de Mer, la poursuite du déploiement très réussi des aires terrestres éducatives avec 12 aires labellisées, ou encore les appels à projets « Atlas de la Biodiversité Communale ».

En illustrant quelques moments phares de l'année et le continuum des missions de l'OFB (connaissance, police de l'environnement, mobilisation des acteurs et des citoyens), ce rapport d'activités rend hommage à la qualité du travail et à l'engagement passionné de femmes et d'hommes qui mettent tout au long de l'année leur énergie et leur savoir-faire au service de la préservation et de la restauration du vivant. Je vous en souhaite une excellente lecture !

« Rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion. »

Hegel

## IMPLANTATION DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ EN CENTRE-VAL DE LOIRE



### Sites OFB

- Siège de l'OFB
- Site national
- ▲ Pôle d'études et de recherche
- Centre de formation
- Siège de la direction régionale
- Service départemental

### Périmètres

- Région
- Parc naturel marin
- Eaux sous souveraineté
- Zone économique exclusive

Sources : OFB  
Fonds cartographiques : OFB, IGN, SHOM  
Réalisation : O. Debuf  
© OFB, 2022



## EN CHIFFRES

120

**postes**

107 agents au 01/01/2021  
(y compris CDD)

48

**Age moyen**

Femmes 16 %, hommes 84 %

6

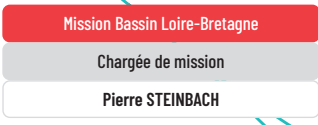
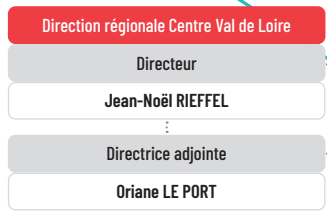
**services départementaux**

(12 à 17 IE\*)  
Siège à Orléans

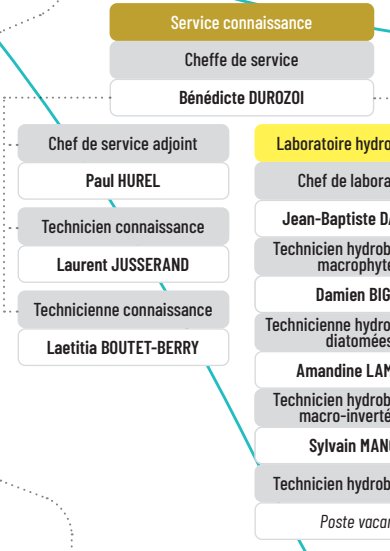
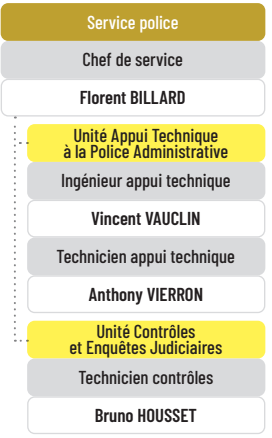
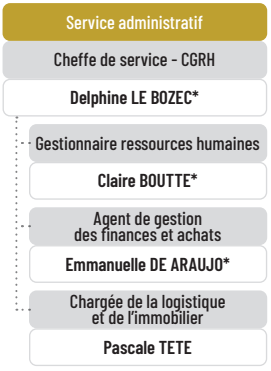
4

**services « métiers »**  
et 1 service administratif  
assurant un rôle de  
coordination de Bassin  
Loire-Bretagne

\* Inspecteurs de l'environnement

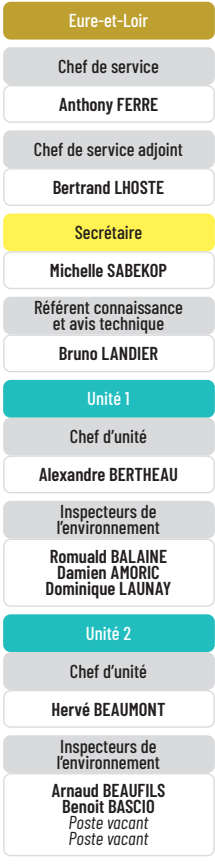


**Services régionaux**



\*mutualisation avec la DR Ile-de-France

**Services départementaux**





# Connaissance, recherche et expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

La mission des services régionaux et départementaux consiste à développer et accroître la connaissance et l'expertise sur la biodiversité, que ce soit sur les espèces, les milieux, leurs interactions et les pressions qu'elle subit. Cette acquisition de connaissance se traduit par la mise en place de plusieurs réseaux de suivi pérennes dans le temps. Aussi en 2022, ces missions techniques se sont principalement déroulées dans la continuité des années précédentes et ont représenté en moyenne 13% de l'activité des services départementaux de l'OFB. Elles englobent de nombreuses thématiques :

- sur les milieux : suivi de la ressource en eau en période d'étiage, hydromorphologie et thermie des cours d'eau...
- sur les espèces : suivis des populations d'oiseaux et de mammifères, de poissons, d'écrevisses et de mollusques, suivi d'espèces à enjeux comme le loup, le castor, la loutre...

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

**63**

### inventaires piscicoles

en cours d'eau par pêche électrique

**1**

### inventaire piscicole

en plan d'eau aux filets et avec la méthode ADNé

**20**

### cours d'eau

équipés en sondes thermiques

**12**

### cours d'eau

et 1 plan d'eau décrits du point de vue de leurs caractéristiques hydromorphologiques

**58**

### signalements

au réseau Loup analysés (18 invérifiables, 38 non retenus, 2 en attente de retour génétique et 15 constats de dommages Loup Exclu).

**285**

### cours d'eau

suivis en période d'étiage et 1979 observations réalisées

**2**

### sites de restauration

hydromorphologique en cours d'eau suivis

**1 000**

### bécasses

capturées et baguées

**74**

### mailles

suivis dans le cadre du protocole LIMAT

**368**

### observations

de petits et moyens carnivores renseignés dans la base du réseau PMCC

## Transfert vers l'OFB du laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL

Les laboratoires d'hydrobiologie des DREAL ont été transférés à l'OFB le 1<sup>er</sup> septembre 2022, avec une phase transitoire de mise à disposition des agents qui s'est achevée le 31 décembre 2022. Créés pour disposer dans la sphère publique d'une compétence pointue pour les paramètres hydrobiologiques de la directive européenne cadre sur l'eau (DCE), les laboratoires d'hydrobiologie sont aujourd'hui intégrés dans les services régionaux de connaissance de l'OFB, qui avaient déjà une compétence pour les pêches électriques.

### Éléments clés du Laboratoire

Le laboratoire d'hydrobiologie de la DR Centre-Val de Loire c'est :

- 4 techniciens hydrobiologistes et un chef de laboratoire
- 3 paramètres suivis : diatomées, macrophytes, macro-invertébrés
- Un rôle d'acquisition de données pour la DCE et d'expertise pour le compte des agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, et un rôle d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'eau
- Une démarche qualité nécessaire à l'accréditation du laboratoire par le COFRAC (portée n° 1-7159 disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))





## Analyse des données hydromorphologiques de la région Centre Val de Loire

Afin de répondre aux objectifs de surveillance de l'état des eaux imposés par la DCE, l'OFB met en place depuis 2009 à l'échelle nationale, un protocole standardisé de suivi hydromorphologique CARHYCE. Chaque cours d'eau suivi est prospecté une fois par cycle de gestion de la DCE, c'est-à-dire tous les 6 ans. En 2022, après deux cycles de mises en œuvre de la DCE, la région Centre Val de Loire a acquis une quantité de données CARHYCE suffisante dont l'analyse approfondie a permis de répondre aux problématiques suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques et l'état hydromorphologique des cours d'eau de la région ?
- Quelles sont les évolutions des variables hydromorphologiques dans le temps ?
- Quelles sont les pressions exercées sur les cours d'eau et leur impact sur les variables hydromorphologiques ?
- Quels sont les résultats des travaux de restauration sur l'hydromorphologie ?



Protocole carhyce  
© Laetitia Boutet Berry / OFB

## Procédure constat de dommage Loup dans l'Indre

Suite au premier relevé d'éléments techniques sur proies domestiques classés Retenus par le réseau Loup en décembre 2021, la procédure constat de dommage Loup a été enclenchée à partir de 2022 dans le département de l'Indre. Il s'agit pour le moment du seul département de la région suivant cette procédure.

La procédure constat de dommage consiste en une expertise de terrain similaire à un relevé technique sur proie domestique mené par un agent OFB formé au constat de dommage. Toutefois, le formulaire de saisie terrain aborde des éléments supplémentaires notamment sur la description de l'élevage (numéro d'identification, mesures de protections mises en œuvre...) qui sont renseignés à partir des dires du propriétaires des animaux expertisés.

Autre différence avec le relevé d'éléments techniques sur proies domestiques, le constat de dommage n'est pas analysé par l'animateur régional du réseau Loup mais par une personne référente en DDT. Le constat sera ainsi classé selon 2 modalités par la DDT, Loup Exclu ou Loup Non Exclu à la différence du relevé d'éléments techniques qui est classé Non retenu, Invérifiable ou Retenu.

Un constat de dommage classé Loup Non Exclu, à l'image du cas de prédation relevé en décembre 2021 sur la commune de Ruffec dans l'Indre, permet ensuite à l'Agence de Services et de Paiement d'indemniser l'éleveur selon des barèmes prédéfinis dans le cadre du Plan National d'Action sur le Loup et les activités d'élevages.



Réalisation d'un constat de dommage Loup.  
© Thomas Bonnefoy / OFB



# Police de l'environnement et police sanitaire de la faune sauvage

## Point saillants 2022

Une année 2022 marquée par :

- Deux opérations de police régionales (contrôles en police administrative), pilotées et appuyées (rédaction de Vademecum et fiches de contrôles) par le service régional police (SRP) et déclinées par les services départementaux :
  - Obstacles à l'écoulement à enjeux et équipés de dispositifs de franchissement : 11 ouvrages contrôlés par une vingtaine d'agents ayant permis de remonter aux DDT trois non conformités administratives et des problèmes de rédaction des actes administratifs (cf. photo 1).
  - Chasseurs au vol : cette opération, co-pilotée avec le correspondant CITES régional, a permis à environ 30 agents (dont des renforts de la BMI) de contrôler 83 rapaces avec de nombreuses non conformités (environ 40%, dont 2 oiseaux saisis), démontrant qu'une pression de contrôle régulière est nécessaire sur cette activité (cf. photo 2).
- De nombreuses formations déclinées en région, pilotées et mises en œuvre par le SRP avec l'appui de formateurs régionaux volontaires, qui ont permis de poursuivre l'acculturation des agents en complément des opérations précitées (dont c'était l'un des objectifs) : police administrative, Phyto express, réglementation des plans d'eau, Patbiodiv express, police de l'eau.



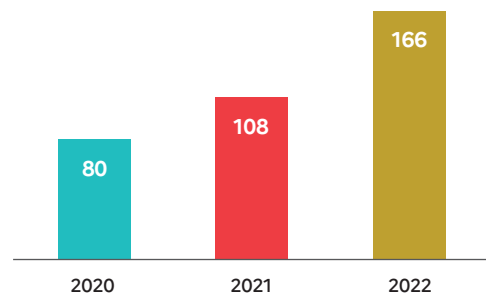
Ouvrage des Lorrains sur l'Allier (18) : contrôle de la passe à poissons  
© Pierre Steinbach / OFB

Contrôle du baguage d'un aigle royal  
© Florent Billard / OFB

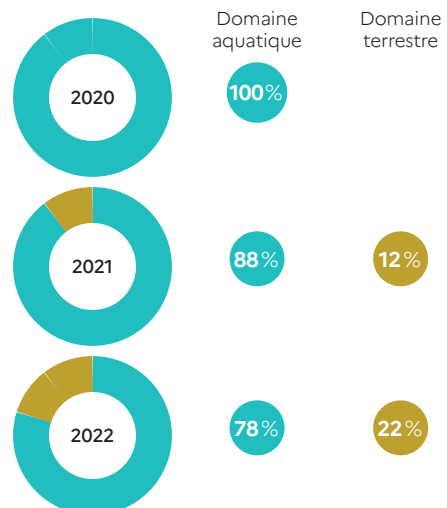
## Bilan « appui technique »

Un nombre d'avis techniques bancarisés en constante augmentation (doublé depuis 2020) notamment dans le domaine terrestre (+ 10 % par rapport à 2021) suite aux formations sur l'outil Patbiodiv.

### Évolution du nombre d'avis techniques bancarisés sur Patbiodiv



### Domaine des avis techniques (région CVL)





Contrôle sécheresse  
© P. Massit / OFB



Contrôle sécheresse  
© P. Massit / OFB

## Bilan « police administrative et judiciaire »

Des contrôles plus nombreux en 2022 notamment du fait d'une sécheresse importante (+ 500 par rapport à 2021)

Domaine	2020	2021	2022	% en 2022
Police de la chasse	940	810	872	36,6 %
Gestion quantitative de la ressource	206	37	535	22,5 %
Police de la pêche	327	283	373	15,7 %
Qualité de l'eau	154	168	137	5,8 %
Protection des habitats et patrimoine naturel	247	200	131	5,5 %
Espèces protégées	98	123	118	5,0 %
Préservation des milieux aquatiques	212	93	91	3,8 %
Hors domaine	13	84	72	3,0 %
Police sanitaire	-	6	51	2,1 %
Sécurité publique et prévention des risques d'inondation	16	3	1	0,0 %
<b>Total général</b>	<b>2213</b>	<b>1807</b>	<b>2381</b>	



Lions et jaguars naturalisés saisis  
© SD18 OFB

## Focus sur quelques actions en région

### Département 18

Une opération de police menée par le SD18 a permis d'identifier un trafic important d'espèces protégées et réglementées naturalisées. En effet, 55 spécimens d'espèces variées de faune sauvage naturalisées ont été saisies sous la direction du procureur de Bourges, dont des lions et jaguar et même des rhinocéros. L'importance de cette saisie a conduit au transfert du dossier du tribunal judiciaire de Bourges au pôle régional environnemental de Châteauroux, l'enquête se poursuivant en 2023 (auditions, ...).





Démonstration d'exercices pratiques du permis de chasser  
© SD28 OFB

### Département 28

Le 15 mars 2022, la direction régionale Centre Val de Loire, le SD28 et la fédération de chasse 28 ont accueilli à Brou une mission sénatoriale en charge d'un rapport sur la sécurité à la chasse, sur lequel s'est appuyé le plan d'action présenté par Bérangère Couillard le 9 janvier 2023 au Bouchet. Après une présentation des exercices pratiques du permis de chasser par la FDC 28 et un inspecteur du permis de chasser de l'OFB, une séance en salle a permis de montrer les activités de police de la chasse de l'OFB et d'engager les échanges avec les Sénateurs et la FDC 28.

### Département 36



Un avis technique détaillé a été établi en interservices par le SD36 avec l'appui du SRP et de la DRAS au sujet d'un projet de parc photovoltaïque à Eguzon-Chantôme, comprenant 8 ha de panneaux sur des parcelles totalisant 22 ha. Les DDT sollicitent rarement l'expertise de l'OFB dans ce type de dossiers pourtant émergents,

car peu sont implantés sur des zones humides. L'avis a conduit à des recommandations majeures, dont la nécessité d'établir un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau, car l'impact des panneaux photovoltaïques et des pistes d'accès sur les zones humides était sous-estimé dans le dossier. Le SD et le SRP se sont notamment appuyés sur de la bibliographie récente fournie par le réseau Soléobio de l'OFB qui montre des modifications de microclimat sous les modules photovoltaïques : leur impact ne se réduit donc pas à l'artificialisation du sol par les piliers de soutien.

### Département 37

Depuis plusieurs années, le Parquet de Tours demande au SD37 de travailler sur des procédures judiciaires chasse dans le cadre du plan de contrôle inter services, notamment avec les membres du CODAF (Comité départemental anti fraude) sur des territoires de chasse commerciaux non déclarés au titre du code de l'environnement. Suite à une saisine judiciaire visant plusieurs infractions concernant la chasse chez un particulier récidiviste, il a été constaté qu'il organisait des chasses tout au long de l'année sans respecter les règles. Il a donc été mis en place une stratégie d'enquête OFB / PARQUET/ GENDARMERIE (Celtif) / BCR dans le cadre du CODAF qui a conduit à perquisitionner les domiciles du suspect. Il a alors été découvert une grosse somme d'argent (300 k€), produit de sa chasse commerciale et de plusieurs trafics (vente de bois, vente de carte de pêche, vente d'action de chasse,...) non déclarés, dont 265 k€ ont été saisis (2ème plus grosse saisie monétaire du département).

### Département 41

Le SD41 a largement contribué à la mise en œuvre d'une convention sur la transmission dématérialisée des documents avec le parquet de Blois, nommée « OFB PLEX » et première de ce type en France. La communication dématérialisée en matière pénale doit permettre à la juridiction et à l'OFB d'obtenir des gains de temps et de sécurité importants, une simplification du traitement des procédures et une limitation des frais d'impression et d'affranchissement. La signature par Madame Charlotte BELUET (Procureure de la République de Blois) et Jean-Noël RIEFFEL, directeur régional Centre-Val de Loire de l'OFB a eu lieu le 8 novembre 2022 au Palais de justice de Blois.

### Département 45

Des informations ont conduit le SD45 et la Gendarmerie Nationale à ouvrir une enquête sous l'autorité du procureur de la République de Montargis, pour vérifier la légalité des activités d'un important éleveur d'oiseaux par le nombre et la rareté des espèces en sa possession. Deux journées de perquisition ont permis de relever des irrégularités sur le marquage de certains oiseaux, ainsi que sur les autorisations de détention. Des oiseaux ont été saisis et les investigations se poursuivent en 2023.



Rossignol du Japon parmi les espèces répertoriées  
© SD45 OFB



# Appui aux acteurs et mobilisation des territoires (AAMT)

L'activité d'appui aux acteurs et de mobilisation des territoires est déployée par une équipe de 3 agents de la DR et par un binôme de correspondants « mobilisation » basé dans chaque service départemental.

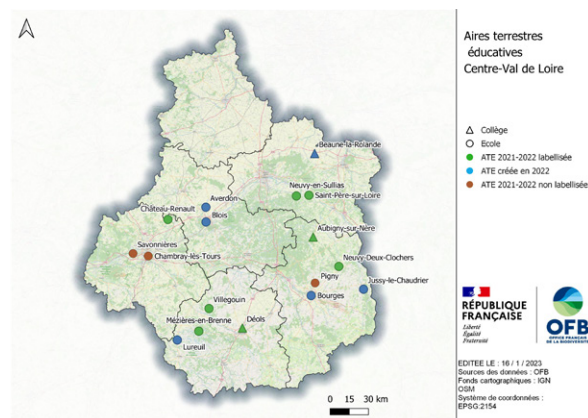
## Accompagner la création d'aires terrestres éducatives dans les écoles et collèges

L'année scolaire 2021-2022 a permis la mise en place et l'expérimentation de 10 aires terrestres éducatives dans 5 départements de la région Centre-Val-de-Loire. Elles ont permis aux élèves (de niveaux CE1 à 4ème) guidés par leur professeur et accompagnés d'un référent, salarié d'une structure d'éducation à l'environnement labellisée, de choisir, puis d'étudier un petit territoire naturel à proximité de l'établissement. Ils doivent ensuite proposer des évolutions et des créations pour y favoriser le développement et la valorisation d'une plus grande biodiversité. En fin d'année scolaire, 8 d'entre elles ont été labellisées Aires éducatives. Leur travail a été reconnu par le rectorat et salué par plusieurs articles de presse. Le concept connaît un réel engouement, car il offre des modalités d'apprentissage différentes pour acquérir les enseignements fondamentaux, permettant à tous les élèves, y compris ceux en difficulté, de progresser. C'est aussi un moyen de reconnecter les enfants à la nature tout en développant leur esprit civique.

Le service régional appui aux acteurs a assuré l'instruction des dossiers, l'accompagnement des porteurs de projet et leur mise en réseau, en associant les services départementaux dans la démarche. Le soutien financier apporté par l'OFB a été déterminant, car il a permis la rémunération des référents. De nouveaux projets ont émergé à la rentrée 2022-2023 portant à 14 le nombre d'aires terrestres éducatives actives. Le déploiement de ce dispositif repose désormais à la fois sur l'élargissement des possibilités de financement et l'augmentation du nombre de référents impliqués en région.



Les élèves de CM2 de l'école Epona de Neuvy-en-sullias dans le Loiret dressent le bilan de leurs observations sur leur aire éducative avec leur enseignante et leur référent.  
© SD28 OFB



## Améliorer biodiversité et qualité de l'eau : un enjeu majeur pour les gestionnaires d'étangs

Le début de l'année 2022 a été consacré à la réalisation d'entretiens auprès d'acteurs impliqués dans la gestion des étangs en région (Sologne et Brenne). Ils ont permis de prendre connaissance des différentes visions existantes autour de cette thématique. Ce sont notamment les pisciculteurs, les associations de protections de la nature, le PNR de la Brenne, le Conservatoire d'Espaces Naturels, les fédérations départementales des chasseurs mais également les propriétaires privés qui ont été rencontrés. Le constat est unanime, les étangs n'accueillent plus autant de biodiversité qu'auparavant. L'intensification des pratiques, l'abandon d'une gestion extensive, la disparition de la végétation aquatique et une mauvaise gestion de l'eau sont les principaux facteurs évoqués. Néanmoins, l'ensemble des partenaires interrogés semble prêt à travailler de concert pour améliorer la qualité de l'eau et l'accueil de la biodiversité des étangs qu'ils ont en gestion.

Aujourd'hui, préserver la biodiversité présente sur les plans d'eau, milieu principalement créé par l'homme, est parfois mis en opposition avec la préservation de la qualité et de la quantité d'eau. L'OFB s'attache à concilier ces deux enjeux, au travers de travaux régionaux mais également nationaux avec le pôle Ecosystèmes Lacustres (ECLA). En 2022, c'est clôturé l'étude de l'impact de l'herbivorie sur la restauration de la végétation aquatique. Les relevés botaniques réalisés avec les agents des services départementaux permettront la rédaction d'un article scientifique en 2023.



Mâle d'Outarde canepetière équipé d'une balise GPS, ZPS « Plateau de Chabris/La Chapelle-Montmartin »  
© Landry Boussac

## L'outarde canepetière suivie à la trace !

2022 a été l'année de lancement du Programme Régional d'Actions (PRA) en faveur de l'Outarde canepetière. Animé par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire et financé par la DREAL Centre-Val de Loire, ce PRA cherche à mieux comprendre l'utilisation de l'habitat de l'espèce sur la ZPS « Plateau de Chabris/La Chapelle-Montmartin » située sur le département de l'Indre et du Loir-et-Cher. Pour ce faire, l'agent chargé de mission « agriculture et biodiversité » de la direction régionale de l'OFB, titulaire d'un permis de baguage spécialiste, habilité à équiper ces oiseaux de balises GPS et l'association Indre Nature ont pu capturer et équiper un mâle et une femelle au printemps 2022. Une mine d'informations a déjà été collectées...



Relevé et détermination botanique pour l'expérimentation « impact de l'herbivorie »  
© Landry Boussac





## Mobilisation conséquente des services départementaux pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de la biodiversité !

Quoi de mieux pour faire connaître les missions de l'établissement et sensibiliser les différents publics à la connaissance et à la préservation de notre environnement que de participer aux grands rendez-vous festifs et populaires organisés dans les territoires. Salons thématiques Nature, journées « biodiversité et développement durable » au cœur des grandes villes de la région, festivals, journées de sensibilisation des élus : autant d'événements auxquels l'OFB a répondu présent en 2022 grâce à l'investissement de tous les services et à l'engagement des correspondants « Mobilisation » départementaux.

Plusieurs centaines de personnes de 7 à 77 ans ont pu ainsi découvrir ou mieux comprendre les missions de l'OFB à travers différentes thématiques dans les 6 départements.

- 1 SD18 au « Printemps de l'écologie » à Bourges © SD18
- 2 SD28 au « village du développement durable » à Chartres © Frédéric Michau
- 3 SD 28 aux 30 ans d'Eure-et-Loir Nature © Marine Colombey
- 4 SD41 au 1<sup>er</sup> festival de photographie animalière « merveille nature » organisé à Mer © SD41
- 5 SD41 aux 30 ans de l'Observatoire Loire, à la Chaussée-Saint-Victor © SD41
- 6 Ouverture exceptionnelle du centre de formation de l'OFB, à Dry, pour les journées du patrimoine : expo photo temporaire avec le photographe animalier Philippe Leger et stand OFB © Frédéric Michau
- 7 Place de la biodiversité à Tours © Marine Colombey
- 8 SD45 à la fête de la Sange à Sully-sur-Loire © Bernard Lerale



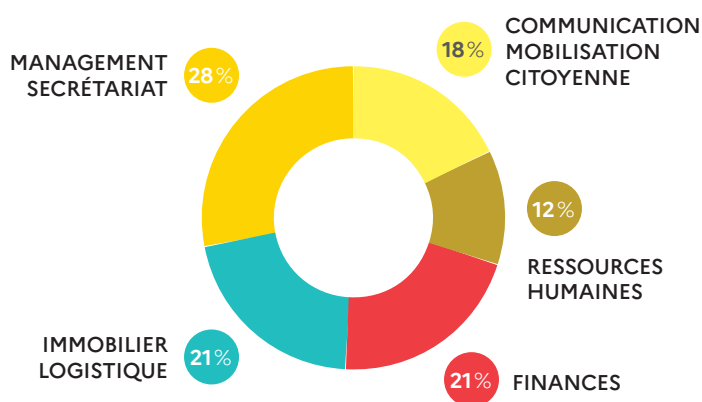




# Fonctions supports

L'augmentation de l'activité et des charges qui en découlent ; la stabilisation de certaines procédures ; la préparation de l'intégration du laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL

3.9 ETP affectés aux fonctions supports pour le compte de la direction régionale Centre-Val-de-Loire et de l'Île-de-France



## Profil des agents de la Direction Centre-Val-de-Loire

**48**

Age moyen

Femmes 42 ans  
Hommes 49 ans

**17%**

de femmes

**102**

agents

au 1<sup>er</sup> janvier 2022

**11**

agents ont quitté les services de la Direction au cours de l'année et **14 nous ont rejoint** dont 5 agents du laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL dans le cadre d'une mise à disposition en prévision de leur intégration au 1<sup>er</sup> octobre 2023.

**98**

agents (dont 7 agents en parcours de formation initiale) ont suivi au moins une des 58 formations suivies réparties sur 93 sessions. 19 formations suivies relevaient du parcours OFB+.

**623**

K€ ont été nécessaires au fonctionnement des services soit une hausse de 30 % par rapport à 2021, expliquée en partie par le report de paiement d'engagements de l'année N-1, l'augmentation de l'activité (post confinement lié à la pandémie) et à l'augmentation des coûts, notamment de carburant.

## DIRECTION RÉGIONALE CENTRE-VAL DE LOIRE

**Bâtiment Vienne - 9, avenue Buffon  
45071 Orléans Cedex 2  
02 38 25 16 80  
dr.centre-val-de-loire@ofb.gouv.fr**

### Service départemental du Cher

6, place de la Pyrotechnie  
18019 Bourges Cedex  
02 34 34 62 60  
sd18@ofb.gouv.fr

### Service départemental de l'Eure-et-Loir

- 17, place de la République  
28008 Chartres Cedex
- 31, rue des Carrières  
28630 Berchères-les-Pierres

02 37 91 93 57  
sd28@ofb.gouv.fr

### Service départemental de l'Indre

49, boulevard Georges Sand  
Cité administrative bâtiment C 3<sup>e</sup> étage  
36000 Châteauroux  
02 54 24 58 12  
sd36@ofb.gouv.fr

### Service départemental d'Indre-et-Loire

1 place Saint Exupéry  
ISO Parc  
37250 Sorigny  
02 47 26 80 13  
sd37@ofb.gouv.fr

### Service départemental du Loir-et-Cher

34 av. Maunoury  
41000 Blois  
02 54 79 81 79  
sd41@ofb.gouv.fr

### Service départemental du Loiret

1, rue Saint Barthélemy  
45110 Châteauneuf-sur-Loire  
02 38 57 39 24  
sd45@ofb.gouv.fr

### Centre national de formation du Bouchet

Rue du Bouchet  
45370 Dry  
02 38 45 70 82

